

Les TRENTE ANS et plus du COLLEGE JULES GREVY

(historique réalisé par Marc Mignot, ancien conseiller général du canton de Montbarrey)



L'entrée du collège

Le collège "Jules Grévy", construit en 1980, a bouclé sa trentième année scolaire en juin 2010. Depuis plus de trente ans maintenant, il fait partie du paysage, dans un endroit où, auparavant, chevaux et bovins broutaient tranquillement l'herbe de prés inondables en période de grandes crues, entre Hameçon et Cuisance. Sa construction fut une longue histoire, semée d'embûches, commencée ... en 1974, à l'occasion des études menées sur le Développement, l'Aménagement et l'Urbanisme de Dole et sa région, lorsque l'Inspecteur d'Académie du Jura, s'appuyant sur les prévisions d'accroissement de la population de cette région, fit un long rapport d'où il ressortait qu'à terme, il faudrait construire un nouveau collège, non à Dole, mais vraisemblablement dans le Val d'Amour, comme je le lui avais suggéré, en tant que Conseiller Général du canton de Montbarrey.

La question resta en sommeil et ne reprit vigueur que dans les années suivantes, à un rythme lent. Il faut dire que la construction d'un tel établissement dépendait, à cette époque, de la décision de l'Etat, trois ministères étant concernés : Finances, Education Nationale et Equipement, tous trois ayant sur place, à Besançon, un représentant muni d'une certaine autorité, le Préfet de Région, le Recteur d'Académie et le Directeur Régional de l'Equipement. Intervenait également l'établissement public régional (actuellement Conseil Régional) pour le financement, les administrations départementales (dont l'inspection académique), les collectivités

locales accueillant l'établissement à construire pour l'organisation, les communes réunies en syndicat intercommunal pour leur part de financement et le fonctionnement, la commune d'accueil pour l'apport de terrain et les aménagements annexes.

Dernière composante, non officielle celle-là, les parents d'élèves du Collège Nicolas Ledoux à Dole qui accueillait les élèves du Val d'Amour, dont le rôle fut déterminant au moment où la décision de construire était à prendre. Les enfants du Val d'Amour se rendaient chaque matin après un long parcours en car jusqu'à Dole où ils étaient reçus dans un établissement surchargé, conçu pour 500 élèves, et en passe de devoir en accueillir 730; d'où une dégradation accélérée des bâtiments, une demi-pension difficile à assumer et un enseignement dans un environnement précaire, dénoncé par le corps professoral et l'administration du Collège.

La suite de cette affaire fut un long combat puisque l'idée de la création de cet établissement scolaire nouveau suscita bien des réserves et des réticences à s'engager, qu'il fallut combattre ... pendant cinq ans. L'Académie régionale de Besançon tarda beaucoup à prendre une position positive, suivie en cela par le Ministère, dont certains responsables ne comprenaient pas qu'on puisse construire un tel établissement en milieu rural dans une commune de moins de 5000 habitants !



Les préfabriqués

Les membres du l'E.P.R, qui étaient désignés par les conseils généraux des 4 départements de Franche-Comté, au prorata de leur population (ce qui n'avantageait pas le Jura), étaient donc enclins à favoriser, en priorité, des opérations concernant leur secteur ; et ceci,

sans compter également l'incidence de préoccupations politiques. Favorable au début, l'EPR plaça la construction au premier rang des investissements scolaires de la Région au contrat de cofinancement du 7^{ème} Plan Etat-Région, revint sur cette décision. !.Devant la forte protestation des élus jurassiens, il inscrivit en catastrophe cette opération en financement régional hors plan en première place, - Place qu'il fallut défendre jusqu'au bout...(j'en passe les détails...)



Une classe

On était en 1978 et la machine pouvait démarrer. Le Ministère de l'Education Nationale, à qui appartenait la décision finale, (c'était avant la décentralisation ; depuis, cette responsabilité appartient aux conseils généraux) donna son accord définitif, choisit le type de construction parmi plusieurs modèles, sans d'ailleurs tenir compte de ce que ce collège 240 (= 240 élèves) se construisait dans une région au climat plus rude que la normale, (ce qui devait entraîner quelques déboires par la suite) et désigna pour porter le projet, un cabinet d'architectes parisien, secondé par un cabinet dolois pour le suivi des travaux. Mont-sous-Vaudrey, commune d'accueil, avait proposé un choix de 3 terrains pour la construction ; celui retenu fut le plus proche du stade, route de Belmont, qu'il fallut remblayer pour le mettre hors d'eau. Sous l'autorité du Sous-Préfet, un SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) fut mis en place, présidé par Monsieur Loudot, maire de Montbarrey, puis par Monsieur Chevaux, maire d'Ounans, et délibéra pour assurer la répartition des charges d'entretien et de fonctionnement du collège entre les communes participantes, toutes celles concernées dans le Val d'Amour ouest, à l'exception d'Augerans et La Loye qui préférèrent rester rattachées au

collège de Dole. Le coût de la construction théorique, fut arrêté à 4.100.000 Francs, dont 16.34 % à la charge des communes. Cette somme fut, bien entendu, dépassée par la suite...

Bref, tout semblait prêt pour la construction et l'inspecteur d'académie m'avait promis qu'elle se réaliserait avant la fin 1978. Elle ne devait commencer... qu'en mars 1980. Je passe sur le temps qu'il a fallu aux architectes pour mettre au point les plans d'un établissement devenu CES 258, au lieu de 240, à la suite de la n-ième réforme de l'éducation nationale, pour choisir les entreprises et surmonter une montagne de détails administratifs. Les parents d'élèves s'impatientèrent et organisèrent trois journées d'action, notamment une grande manifestation avec défilé de voitures klaxonnant bruyamment en passant dans les villages concernés (sous la neige !), et se terminant à Mont-sous-Vaudrey où je les attendais avec le député de la circonscription, Jean-Pierre Santa-Cruz. Cette manifestation eut sans doute son effet, car, dès lors, les choses s'accéléchèrent, le premier coup de pioche fut donné en mars 1980...et le collège put ouvrir huit jours seulement après la date officielle de la rentrée scolaire en septembre de la même année.

Tout semblait terminé, sauf que la Commission Départementale des Opérations Immobilières, d'architecture et d'espaces protégés (CDOIA) s'aperçut que la réalisation d'une œuvre d'art dans le collège ou sur ses murs n'avait pas été réalisée, comme cela était obligatoire, et refusait d'apporter la dernière signature nécessaire à l'ouverture du collège ! Il fallut d'urgence, dépêcher un artiste-peintre régional (qui n'a pas laissé son nom à la postérité) pour réaliser, sur le mur de l'établissement, une fresque qui n'a pas apporté grand-chose ...sinon que le CDOIA put enfin donner son accord.

Construit dans la hâte, l'établissement présenta, sans surprise, de nombreux défauts plus ou moins graves, touchant notamment l'étanchéité et le chauffage. Aujourd'hui, trente ans après, un vaste programme de rénovation, portant sur plusieurs années, est entrepris : Le collège avait coûté, en définitive près de cinq millions de francs ; la rénovation coûtera quant à elle également cinq millions, mais cette fois-ci, ... d'euros !

Marc MIGNOT